

QUAND UN VILLAGE SOCCUPE DE « SA » SANTÉ

Parce qu'il ne voulait pas «voir mourir son village», le maire de la communauté de Noëlville, dans le Nord de l'Ontario, a décidé un jour qu'il fallait fonder une coopérative pour offrir à ses concitoyens des services de santé en français ainsi que de l'emploi aux jeunes.

On a l'habitude dans ce coin de pays de faire appel au mouvement coopératif pour se doter de services. Coopérative agricole, coopérative d'alimentation, caisse populaire, la formule de l'entraide communautaire n'a plus beaucoup de secrets à révéler pour les gens du coin. Il n'était donc pas difficile de vendre l'idée d'une coopérative de santé : « La communauté est derrière nous » confirme le maire, Claude Mayer.

La coopérative de Noëlville n'a toujours pas d'emplacement physique, parce que les décideurs locaux attendent avec impatience de savoir si le gouvernement va accepter leur proposition de créer dans la région un centre de santé communautaire.

Il existe déjà 55 centres de santé communautaire en Ontario qui sont financés par le ministère de la Santé, mais seulement 5 sont francophones. Ces centres sont situés à Toronto, Hamilton, Sudbury, New Liskeard et Cornwall.

En attendant, une première pharmacie a ouvert ses portes dans le village et deux infirmières vont bientôt répondre aux besoins de la population. On a aussi déjà établi un partenariat avec l'école secondaire pour avoir accès à des locaux. Et on se prépare à lancer une campagne publicitaire pour vendre des parts privilégiées dans la coopérative.

Parallèlement, il fut décidé de construire un complexe de 30 unités de logement pour les personnes en perte d'autonomie. Résultat : non seulement offrira-t-on à terme des soins de qualité aux citoyens et aux personnes âgées, mais encore créera-t-on des emplois stables pour les jeunes : «Le centre que nous voulons créer n'est pas un endroit pour mourir, mais pour vivre» explique le maire.

Une formule qui a de l'avenir

Il existe plus de 225 coopératives de santé au pays et celle de Noëlville est la première en Ontario français.

Réjean Laflamme, du Conseil canadien de la coopération, explique que le retrait de l'État dans la livraison de services publics a incité le mouvement coopératif à préconiser la solution coopérative pour les services de santé.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs publié en mars dernier un guide pour le démarrage de coopératives dans le secteur de la santé, rédigé en collaboration avec le Conseil canadien de la coopération et le Conseil de la coopération de l'Ontario.

« Plusieurs communautés francophones en milieux rural et urbain pourraient profiter de la mise en place de coopératives de santé » pense M. Laflamme, qui participait à la première Conférence internationale francophone en sciences de la santé, qui avait lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick.

Il existe quatre types de coopérative en fonction des besoins d'une région pour les services de santé. La coopérative de Noëlville est ce qu'on appelle une coopérative de consommation ou d'usagers. Ce modèle se veut particulièrement intéressant pour les communautés éloignées ou partiellement délaissées par les changements du système de santé actuel, ou encore pour les groupes de personnes des régions urbaines qui ont des besoins spécifiques.

La coopérative de production, très populaire dans le monde, permet de son côté d'offrir le meilleur prix pour les produits et services qu'elle achète à ses membres. Une formule particulièrement intéressante pour des professionnels de la santé qui désirent profiter de services administratifs à coûts abordables. «Une formule qui a beaucoup de potentiel» croit Réjean Laflamme.

La coopérative à partenaires multiples favorise de son côté le développement de coopératives de services à domicile, comme l'entretien ménager, le service d'accompagnement et l'aide aux personnes handicapées.

Il y a enfin la coopérative de travail, qui est mise sur pied afin de permettre à des personnes de créer leur propre emploi et de se doter des meilleures conditions de travail. Ce modèle a d'ailleurs permis à de nombreux techniciens ambulanciers de créer leurs propres entreprises.

**Tiré de l'Association de la presse francophone
Juillet 1999**